

Lettre d'information des directeurs / mercredi 16 octobre 2024 :

1- **EPSA (école promotrice de santé)** : Le lancement de la démarche EPSA est amorcée au sein de notre académie. Elle implique l'ensemble de la communauté éducative, autour d'une préoccupation partagée : le bien être des élèves. La présentation de la démarche et du label (pièces jointes associés) donnent des repères permettant aux écoles et aux territoires de s'engager, valoriser les actions déjà mises en place et de les articuler avec d'autres approches (climat scolaire, éducation à la sexualité et à l'alimentation par exemple) en les inscrivant dans le projet d'école.

2- **pHARe** : Vous trouverez à cette adresse

<https://cloud-aca.ac-besancon.fr/index.php/s/cLG6qEnZDy8xR9G> un kit de communication (affiches et infographies) vous permettant d'échanger avec les parents sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Pour rappel, conformément au décret du 7 novembre 2023, tous les élèves des écoles à compter du CE2, ainsi que les élèves des collèges et des lycées, se verront proposer de renseigner une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire entre le jeudi 7 novembre et le vendredi 15 novembre 2024.

3- **PACTE** : La campagne de saisie via le formulaire national Colibris pour les missions et parts PACTE 1D fonctionnelles est ouverte. Vous trouverez ci-après le lien pour vous connecter au formulaire de saisie Colibris : <https://demarches-besancon.colibris.education.gouv.fr/declaration-mission-pacte-public-2024/> et en pièce-jointe un pas à pas pour vous accompagner dans la saisie.